



paramètres

Armande Saint-Jean

Éthique de l'information

FONDEMENTS ET PRATIQUES AU QUÉBEC DEPUIS 1960



Extrait de la publication **Les Presses de l'Université de Montréal**

ÉTHIQUE DE L'INFORMATION

paramètres 

ÉTHIQUE DE L'INFORMATION

Fondements et pratiques au Québec depuis 1960

ARMANDE SAINT-JEAN

Les Presses de l'Université de Montréal

Extrait de la publication

Données de catalogage avant publication (Canada)

Saint-Jean, Armande, 1945-

Éthique de l'information : fondements et pratiques au Québec depuis 1960
(Paramètres)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7606-1850-1

1. Médias – Aspect moral – Québec (Province).
2. Journalistes – Déontologie – Québec (Province).
3. Journalisme – Québec (Province) – Histoire – 20^e siècle.
4. Presse – Droit – Québec (Province).
5. Journalistes – Responsabilité professionnelle – Québec (Province).

I. Titre.

II. Collection.

PN4914.E8s24 2002 174.909709714 C2002-941231-5

Dépôt légal : 3^e trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2002

Les Presses de l'Université de Montréal remercient le ministère du Patrimoine canadien du soutien qui leur est accordé dans le cadre du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient également le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

REMERCIEMENTS

Ce livre est né d'un devoir de reconnaissance, pour reprendre l'expression d'un ami. Je crois que la vie m'a gâtée et, depuis longtemps, je ressens vivement le besoin de rendre à la société en général et à la collectivité journalistique en particulier un peu de ce qu'elles m'ont donné. J'ai eu le bonheur de pratiquer le journalisme pendant 25 ans, soit les deux tiers de ma vie active. À l'université, je consacre mes recherches et une partie de mon enseignement à cette profession, à laquelle je me sens toujours attachée. Je remercie donc tous les amis et les connaissances que j'ai dans ce milieu pour l'incomparable richesse que j'ai tirée à les côtoyer au fil des ans. Cet ouvrage leur est destiné, ainsi qu'à l'ensemble des journalistes, dans l'espoir d'enrichir leur vie professionnelle et de les aider à persévérer dans la recherche de l'excellence.

Dans la genèse de l'ouvrage, il y a eu une thèse de doctorat, présentée et défendue en 1993 à l'Université McGill. Ma reconnaissance va tout particulièrement à la P^{re} Gertrude J. Robinson, aujourd'hui retraitée, qui m'a guidée dans cette recherche et a dirigé la rédaction de la thèse. Dans l'existence, certaines personnes jouent un rôle essentiel. Gee-gee, comme elle aime qu'on l'appelle, m'a amenée à réconcilier des fragments de ma vie qui autrement seraient demeurés épars. Collègue, *mentore* et amie, c'est à elle que le livre est dédié, en gage de remerciement pour m'avoir encouragée à entreprendre et à terminer une tâche de cette envergure et

pour avoir insisté souvent par la suite pour que de cette thèse naisse un livre.

Un travail de cet ordre ne va pas sans bouleverser la vie personnelle. Il m'importe d'adresser aussi des remerciements très sincères aux membres de ma famille immédiate : Pauline, Charles-Olivier et Marie-Claude, qui m'ont témoigné quotidiennement l'affection, le soutien et la compréhension qui m'étaient nécessaires pour réussir. Un mot pour souligner l'apport inestimable de l'éditrice, Florence Noyer, qui m'a invitée aux PUM et sans qui je n'aurais sans doute jamais trouvé le courage et la détermination de mener ce travail à terme.

Enfin, je tiens à souligner que c'est grâce aux subventions du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) que j'ai pu poursuivre mes projets de recherche au cours des 10 dernières années. Ma reconnaissance va donc aux deux principaux organismes subventionnaires sans lesquels il serait impossible, à nous, universitaires, de poursuivre la recherche, la réflexion et la critique et de faire ainsi avancer les connaissances.

asj / Stanstead-Est, juin 2002

NOTE : Depuis de nombreuses années, je me suis fait l'apôtre de la féminisation systématique des textes. On verra que je fais ici une entorse à mes principes puisque, cédant à la tendance dominante, je me suis rendue à l'argument selon lequel l'inclusion du féminin dans le masculin favorise la clarté et la lisibilité. J'ose espérer que ceux et celles qu'une telle pratique pourrait offusquer réussiront à poursuivre la lecture et sauront m'excuser.

INTRODUCTION

Il existe un lien direct entre l'éthique et la qualité du journalisme, plusieurs auteurs l'ont déjà souligné. Dès ses débuts, tout journaliste s'interroge sur l'origine des règles tacites qu'on lui transmet, sur la foi de la tradition et de l'usage, et qui gouvernent l'exercice du métier. À défaut de recevoir une formation universitaire approfondie en éthique, c'est par l'expérience et à travers des essais et erreurs qu'il pourra obtenir une réponse à ses questions. En effet, fort peu de travaux théoriques ont été publiés et fort peu de recherches ont été menées dans le domaine de l'éthique journalistique au Québec, qui ne compte qu'un nombre restreint d'experts. Contrairement au statut dont elle bénéficie dans le système universitaire américain, l'éthique a constitué jusqu'à présent le parent pauvre des programmes d'enseignement du journalisme dans les universités québécoises, tout comme en Europe du reste. Les étudiants en journalisme dans nos universités sont donc obligés de forger leur compréhension des dimensions éthiques et déontologiques de la profession en consultant le plus souvent des ouvrages étrangers ou en s'inspirant de l'expérience que peuvent transmettre les praticiens des générations précédentes qui, eux aussi, ont dû apprendre sur le terrain.

L'éthique de l'information représente donc au Québec un champ relativement vierge qui gagnerait certainement à être mieux défriché, d'autant plus que la compréhension de la situation québécoise peut s'enrichir de

l'éclairage des théories existantes et des résultats des recherches poursuivies ailleurs. Sauf erreur, il n'existe aucun ouvrage théorique d'envergure qui traite en profondeur et de manière rigoureuse des problématiques inhérentes à l'éthique journalistique au Québec. Avec toutes les limites qu'impose la modestie, le présent ouvrage vise à corriger cette lacune et à fournir à la communauté scientifique ainsi qu'à la collectivité journalistique une étude approfondie de l'évolution de l'éthique de l'information au Québec au cours des dernières décennies.

Cet ouvrage découle d'abord de plus de 25 ans de pratique du métier de journaliste. Il est également le fruit d'un long travail de recherche qui a donné lieu à une thèse de doctorat déposée et soutenue en 1993 à l'Université McGill, à Montréal. Enfin, l'ensemble des données s'est enrichi des recherches scientifiques que j'ai menées, seule ou conjointement avec des collègues d'université, durant les 10 années passées.

Par l'analyse des principes qui font consensus dans la collectivité journalistique et l'étude des discours que tiennent eux-mêmes les journalistes sur leurs pratiques professionnelles, nous avons voulu cerner l'écart qui sépare la théorie de la pratique et contribuer par le fait même à dissiper un peu l'ambiguïté qui entoure ce domaine. La formulation d'une théorie globale susceptible de rendre compte des différentes dimensions de l'évolution de l'éthique de l'information au Québec s'appuie sur l'analyse d'une triple évolution : celle des fondements philosophiques sur lesquels se fonde l'éthique journalistique, celle des bases juridiques qui la balisent et celle des pratiques professionnelles dans lesquelles elle se traduit.

Le cas du Québec n'est pas ici abordé d'une manière restrictive. En effet, la philosophie actuelle du journalisme au Québec de même que les pratiques professionnelles qu'on y rencontre s'apparentent très étroitement à celles qui ont cours ailleurs dans le monde occidental, en particulier en Amérique du Nord, plus précisément dans le reste du Canada et aux États-Unis. La situation du journalisme au Québec diffère quelque peu de ce qui se passe dans les pays d'Europe, où prévaut un système mixte, c'est-à-dire que coexistent là-bas une presse d'opinion et une presse d'information ; c'est le cas en France, en Belgique et en Italie, entre autres. Cependant, au-delà de ces différences, les principes fondamentaux qui président à l'exercice du journalisme demeurent identiques. Même si l'observation se limite au seul territoire de la presse francophone du Québec, plusieurs des conclusions qui se dégagent de cette analyse dépas-

sent le strict cadre québécois et peuvent s'appliquer, à quelques nuances près, à d'autres collectivités comparables.

L'analyse conduit à une proposition théorique destinée à l'interprétation de l'évolution de l'éthique de l'information : la **théorie des glissements**. Comme ce nom l'indique, on est en présence d'une série de variations de niveaux, à la fois dans la désignation des instances de responsabilité éthique et dans la façon dont cette responsabilité se traduit concrètement en actes. L'éthique opère dans le registre de la conscience, individuelle et collective, tout autant que dans le domaine des principes, des règles, des valeurs, des droits ou des devoirs.

Cet ouvrage se propose de tracer les grands traits de l'évolution de l'éthique journalistique au Québec en prenant appui sur le postulat de l'interaction directe entre le contexte sociopolitique et les différentes composantes de l'univers du journalisme. Au cœur de notre problématique réside le phénomène des multiples influences qui interagissent à l'intérieur d'une même dynamique. S'interroger sur l'évolution de l'éthique de l'information au Québec amène obligatoirement à s'intéresser aux principaux facteurs qui ont influé sur cette évolution. Ces facteurs fort divers sont de plusieurs ordres et c'est précisément leur impact sur l'éthique et la déontologie journalistiques qui nous intéresse. Le postulat de base est le suivant : l'évolution qu'a connue l'éthique journalistique, à travers les pratiques professionnelles, répond davantage à l'histoire sociopolitique du Québec au cours des 40 dernières années qu'à une dynamique ou une logique strictement internes. Une étude diachronique révèle que les événements, les tendances, les phénomènes qui jalonnent l'histoire collective — tant les différentes élections générales que la crise d'Octobre, la grève générale du Front commun de 1972, le référendum de 1980 ou celui de 1995, et l'interminable débat constitutionnel — ont joué un rôle direct sur les entreprises de presse et le journalisme. Non seulement les deux trajectoires se déroulent-elles en parallèle, mais il existe un lien de causalité entre les deux ordres de réalité. La plupart du temps, ce lien de causalité ne s'établit pas de manière directe, il s'agit plutôt d'influences multiples où un ensemble de facteurs s'additionnent à d'autres éléments, liés au monde des communications publiques, pour entraîner différents types de conséquences. Ces éléments sont par exemple l'impact de la télévision sur la presse écrite ; la concentration de la propriété des entreprises de presse ; les divers phénomènes liés au processus

de marchandisation et de commercialisation de l'information ; l'implantation des technologies numériques ; et l'avènement de l'information continue en direct et en temps réel.

En plus du lien qui existe entre les événements à caractère sociopolitique et l'évolution des médias, notre analyse nous amène à observer une interaction étroite entre différents aspects qui composent la réalité de l'univers journalistique lui-même. Les conjonctures évolutives qui se révèlent dans l'organisation des médias ont effectivement un impact sur le statut et sur les conditions de travail des journalistes ainsi que sur la manière dont ceux-ci définissent leur rôle dans le processus de fabrication de l'information. Cette conception de la profession qu'entretiennent les journalistes joue à son tour un rôle déterminant sur les pratiques professionnelles. Pour comprendre ce deuxième ordre de rapports, il importe de s'interroger sur la signification que les journalistes et les entreprises de presse donnent à présent aux concepts de **liberté de presse** et de **droit du public à l'information** sur lesquels ils appuient la légitimité et la rationalité de leur profession.

Le problème des instances de responsabilité éthique se pose également avec acuité. Qui, de l'individu, soit le journaliste lui-même, ou du groupe (entreprises, regroupements d'entreprises, associations professionnelles et syndicales) est aujourd'hui, au Québec, investi de la responsabilité de veiller au respect des principes qui gouvernent l'information ? Quels résultats le modèle d'autoréglementation adopté chez nous a-t-il donnés ? Ce modèle répond-il aux attentes qu'on nourrissait ?

Nous nous proposons de tracer **l'histoire sociale de la profession journalistique au Québec de 1960 à 2001**. L'approche envisagée consiste essentiellement en un récit historiographique, analytique et critique, du déroulement de cette évolution de manière à faire ressortir les facteurs pertinents qui jalonnent l'histoire et l'influence qu'ils ont exercée sur la presse et le journalisme. Comme l'a souligné Gertrude J. Robinson (1986), il existe deux grandes façons d'aborder l'histoire des communications : l'une est strictement factuelle et chronologique ; l'autre tente d'établir des liens entre des éléments épars qui touchent des domaines multiples d'expérience. S'appuyant sur les théories de Thomas S. Kuhn et de Robert K. Merton¹, l'approche historiographique vise à retracer l'interaction complexe entre des idées et des structures sociales par l'exploration de la relation qui les unit ; le postulat de base est que les théories sociales sont

elles-mêmes des actions sociales entreprises pour répondre à des besoins et à des objectifs particuliers (Robinson, 1986).

Notre choix de tracer l'histoire sociale du journalisme québécois s'inspire de la recherche effectuée antérieurement par Michael Schudson (1978) sur l'évolution de la presse américaine de 1830 à 1960. À la différence de Schudson, nous avons davantage limité notre travail sur les plans temporel et géographique : l'étude touche le Québec contemporain de 1960 à 2001, soit depuis le début de la Révolution tranquille jusqu'à ces toutes dernières années. Michael Schudson a démontré qu'on peut établir des liens directs entre différents domaines : l'État, l'industrie, les conceptions changeantes de la profession et, ultimement, les pratiques à travers lesquelles tous ces facteurs se manifestent. Il s'agit de domaines clés puisque l'État établit les règles de fonctionnement de l'industrie ; l'industrie détermine à son tour les conditions de travail et de pratique ; la définition que donnent les journalistes de leur rôle dans la société se reflète dans leurs manières de fabriquer l'information. Ce sont les raisons pour lesquelles nous estimons que Schudson propose un modèle valide qui permet d'écrire l'histoire sociale de l'information et des médias en empruntant l'angle d'analyse de causalités multifactorielles.

Le choix de procéder à une histoire sociale du journalisme québécois se justifie également par la possibilité que nous offre cette approche de considérer, outre les rapports de pouvoir (avec le politique) et les contraintes économiques (inhérentes à l'industrie), la structure des valeurs et des principes qui servent de contexte aux pratiques professionnelles. Notre examen de l'évolution de l'éthique journalistique se trouve par le fait même enrichi de l'ajout des deux dimensions, les valeurs et les pratiques, à l'étude des phénomènes liés à la presse. Michael Schudson (1978) a déjà désigné un certain nombre de facteurs prépondérants dans l'évolution de la notion d'objectivité dans le journalisme américain depuis le milieu du XIX^e siècle : la transformation des feuilles d'opinion en journaux populaires, la concurrence entre deux tendances principales (divertissement vs information) du public ; l'impact de la Première Guerre mondiale sur l'idéologie de la presse ; et l'apparition d'une culture de l'opposition (*adversary culture*). Dans cet ouvrage, nous poussons encore plus loin l'analyse des facteurs liés aux contextes sociopolitique et organisationnel des entreprises de presse, en les regroupant en quatre catégories à travers lesquelles s'opèrent les influences dominantes, à la manière

d'un télescopage. Ainsi peut-on établir clairement le lien entre le contexte politique (le régime Duplessis par exemple), l'organisation de la presse (monolithique, terne, asservie), la définition que les journalistes donnent de leur rôle (messagers serviles — l'ère des enveloppes) et les pratiques journalistiques (langue de bois, emploi d'euphémismes, style rigide et ampoulé).

Notre examen prolonge celui de Schudson, qui s'est limité au seul principe d'objectivité, alors que nous étudierons également les autres fondements philosophiques (la liberté, la vérité, la responsabilité), les dimensions juridiques (la liberté de presse, la Responsabilité sociale, le droit à l'information), les règles d'éthique ou de déontologie (l'objectivité, la véracité, l'impartialité, l'équité, l'intégrité, le respect des droits fondamentaux, l'indépendance), ainsi que les autres dimensions de la pratique journalistique qui ont une importance dans la démarche fondamentale de la recherche et la présentation des faits ou de la vérité (sensationnalisme, respect des droits fondamentaux, concentration, concurrence, etc.).

Cette analyse s'appuie sur un double point de départ : de longues années d'observation participante et un large corpus de documentation. Dans un premier temps, il s'agit de repérer dans la chronique contemporaine les événements à caractère politique, économique, juridique, social ou culturel qui ont pu avoir un impact sur la façon dont les journalistes exercent leur profession de manière à découvrir quels dilemmes se sont posés et dans quels sens ils ont été résolus. Dans un deuxième temps, il faut analyser les discours que tiennent les journalistes eux-mêmes sur le journalisme, sur l'information, sur les médias et sur leur profession, mais aussi les éditeurs, les propriétaires d'entreprises de presse et certains observateurs ou critiques de la presse dans les revues spécialisées du monde de l'information. Accaparés par les obligations du quotidien, les journalistes ont sans doute peu de temps pour réfléchir en profondeur à leur profession. Ils s'adonnent à cette réflexion dans des moments privilégiés et exceptionnels, comme dans les congrès annuels des associations professionnelles ou syndicales qui les regroupent ou encore des colloques organisés sur des questions ponctuelles (la protection des sources, l'invasion de la publicité par exemple). Les journalistes écrivent des textes dans une revue consacrée à leur métier, à l'occasion des ouvrages qui reflètent leur analyse de certains problèmes qui se posent dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi le magazine *Le 30*, que publie la Fédération pro-

fessionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) depuis 1976, fournit une source appréciable de commentaires et de réflexions sur les pratiques journalistiques, au Québec de même que, dans une moindre mesure, *La Dépêche*, revue syndicale publiée par la Fédération nationale des communications (FNC), affiliée à la CSN. L'étude sommaire des cas soumis au Conseil de presse du Québec et des décisions de cet organisme fournit également un certain nombre de repères qui permettent de préciser l'évolution de la déontologie journalistique au Québec au cours des trois dernières décennies, et à travers elle, l'éthique sous-jacente aux pratiques journalistiques².

Toutefois, la base à partir de laquelle nous procédons pour reconstituer l'histoire sociale de la presse au Québec et analyser l'évolution de l'éthique journalistique de 1960 à 2001 provient de l'expérience acquise en 25 ans de pratique professionnelle comme journaliste de la presse écrite et électronique, de 1964 à 1989. Notre approche n'emprunte en rien au regard extérieur qu'on porte sur une réalité plus ou moins familière ; elle est empreinte des innombrables enseignements retenus au fil de ces longues années de pratique. À titre de présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec en 1977-1978, de commissaire à la Commission des droits de la personne du Québec de 1980 à 1982 et de représentante des journalistes au Conseil de presse du Québec de 1988 à 1990, j'ai eu l'occasion d'acquérir une connaissance intime de certains des événements qui ont marqué la période étudiée tant sur le plan sociopolitique que dans le domaine journalistique. Cette expérience et ces connaissances personnelles viennent éclairer l'analyse et l'interprétation des phénomènes sociaux qui font également l'objet de projets de recherche universitaires que j'ai poursuivis au cours des 10 dernières années et qui visent tous le même objectif : mieux comprendre, décrire et faire aimer une profession fascinante et une institution sans laquelle le mot « démocratie » n'aurait pas vraiment de signification.

De manière concrète, l'ouvrage se partage en sept chapitres dont le contenu se présente selon une logique séquentielle. Le chapitre 1 donne les définitions de base et les **fondements philosophiques**. On y trouvera une brève discussion des influences prédominantes héritées d'Aristote et de Kant, ainsi qu'une appréciation de la posture éthique prépondérante dans l'univers journalistique actuel. Les concepts de liberté, de vérité, d'objectivité et de responsabilité y sont définis et analysés de manière à

mieux comprendre les grands courants fondamentaux qui sous-tendent la pratique du journalisme dans nos sociétés. Cette analyse permet de constater un déplacement des instances de responsabilité éthique qui s'effectue en deux temps : d'abord le lieu premier de la responsabilité éthique se transporte depuis la conscience individuelle vers le niveau collectif (celui de la profession et de l'entreprise), puis de cette seconde instance collective, corporative et corporatiste, vers le public et les autorités politiques. Ce double glissement entraîne une déresponsabilisation marquée qui a pour effet de créer un vacuum caractérisé par les désistements successifs de chaque instance, lequel contribue à maintenir un climat de laisser-faire et un sentiment d'impuissance généralisé.

Le chapitre 2 porte sur les **fondements juridiques** de l'éthique journalistique et comporte un examen des dispositions légales qui balisent l'exercice du journalisme : garanties constitutionnelles, chartes des droits, lois spéciales et lois ordinaires. L'analyse de l'interprétation qu'on donne maintenant des principes fondamentaux de la liberté de la presse et du droit du public à l'information permet de comprendre l'écart qui sépare la théorie de la réalité. On observe que la notion de devoir moral a été noyée dans une interprétation traditionaliste de ces principes fondamentaux : pour justifier leurs moindres gestes, les journalistes et les entreprises ont tendance à se réclamer de la liberté de presse et, plus récemment, du droit du public à l'information. L'imprécision de la définition théorique de ce droit du public à l'information a rendu son application fort problématique et l'on a eu tendance à l'utiliser comme paravent, pour se donner bonne conscience et pour légitimer à peu près n'importe quelle pratique. Par ailleurs, le Québec a adopté globalement le modèle d'autoréglementation, issu de la doctrine libérale et de la théorie de la Responsabilité sociale, qui se traduit par l'existence du Conseil de presse et par la présence d'instances de médiation entre les médias et le public dans certaines entreprises de presse. Dans les modalités de gestion de la déontologie qu'il crée, ce modèle comporte des limites certaines qui ont pour effet de consacrer le système de privilège dont jouit la presse dans une société comme le Québec, en l'absence de toute forme d'imputabilité ou de contrôle. Le glissement observé dans les fondements juridiques se situe principalement dans la signification donnée aux principes fondamentaux et dans l'interprétation qui en est faite, lesquelles permettent davantage de fournir une justification idéologique aux pratiques les plus répréhen-

sibles, que des assurances que seront respectées les exigences qui incomberaient à la presse dans une optique de service public.

Une fois établis ces fondements théoriques, nous présentons, dans les chapitres 3 à 6, une analyse des principaux jalons de l'**histoire sociale et politique du journalisme au Québec**, au cours des 40 dernières années, en rapport avec leur impact exercé sur l'évolution des pratiques journalistiques. Ce survol historique permet de distinguer quatre grandes périodes dans l'histoire récente du Québec, chacune caractérisée par des impacts dominants divers, à caractère social, politique, économique ou culturel. Nous pourrions ensuite définir, au chapitre 7, les principaux domaines de la **pratique professionnelle** qui ont fait l'objet de préoccupations dans la collectivité journalistique québécoise et à propos desquels on observe également un certain nombre de glissements. Cette analyse de l'évolution des pratiques nous amène à discerner plus clairement le parcours suivi par les journalistes au cours de cette période de près d'un demi-siècle et la diversité des réponses qu'ils ont apportées aux questions éthiques qui se sont posées à eux durant ces années.

Notre analyse multifactorielle nous conduira à conclure sur l'interaction opérée par les trois ordres de glissements décrits : philosophiques, juridiques et professionnels, sur la définition et la formulation des principes éthiques qui guident les journalistes du Québec, de même que l'ordre de priorité qu'ils leur accordent. Nous regroupons l'ensemble des déplacements observés dans une proposition théorique, la théorie des glissements. Finalement, l'ouvrage se terminera sur une réflexion quant aux questionnements actuels et surtout sur les pistes qui s'ouvrent à quiconque souhaite imaginer où peut mener la série de glissements successifs auxquels on a assisté, soit une sorte de liberté aménagée différemment et redéfinie, pour le mieux-être de toute la collectivité.

POUR S'Y RETROUVER...

Tout au long de cet ouvrage, on rencontrera l'une ou l'autre de deux expressions qui, même si elles se ressemblent, ont des significations différentes.

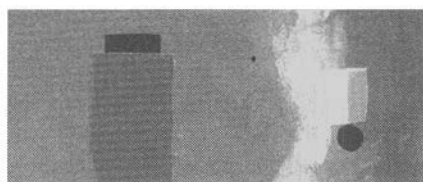
Tout d'abord, la **liberté de presse** renvoie à la première formulation des prérogatives d'indépendance et d'autonomie reconnues, dès le xviii^e siècle, aux éditeurs de journaux, de gazettes, de revues et de publications d'information de toutes sortes, ainsi qu'aux journalistes. Il s'agit de la désignation ancienne d'un droit qui a évolué considérablement au fil du temps.

De nos jours, on appelle **liberté de la presse** l'ensemble de ces prérogatives reconnues aux entreprises de presse, aux journalistes et aux artisans qui participent de l'information, entendue comme une institution et une partie intégrante de la démocratie. L'usage de l'un ou de l'autre terme permet d'établir la distinction entre l'acceptation ancienne ou la simple liberté d'entreprise (auquel cas on utilise **liberté de presse**) et la version moderne de ce droit, dans son sens le plus large, tel qu'il est inscrit dans la Constitution canadienne (dans ce cas, on écrit **liberté de la presse**).

Notes

1. G. J. Robinson mentionne comme sources : Thomas S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolution*, 1962 ; et Robert K. Merton, « On the History and Systematics of Sociological Theory », dans *On Theoretical Sociology*, 1967.
2. L'analyse approfondie de la jurisprudence du Conseil de presse du Québec découlant des plaintes qui y ont été déposées fait toutefois l'objet d'une étude particulière à laquelle l'auteure travaille depuis plusieurs années. Les résultats de cette recherche seront publiés ultérieurement dans un ouvrage distinct.

LES FONDEMENTS



Page laissée blanche

CONTEXTE ET FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES

L'éthique se présente comme un compromis entre la morale et l'intérêt.

Alain ETCHEGOYEN, *La valse des éthiques*

Le contexte

C'est devenu presque un lieu commun de le dire : l'éthique est à la mode. Tendence lourde apparue à la fin du xx^e siècle, l'éthique est en passe de devenir la planche de salut vers laquelle se dirige, en ces temps de turbulence et de mutation, la moindre recherche de repères, tant fondamentaux que ponctuels. Pas étonnant que les préoccupations éthiques, jadis réservées aux philosophes ou aux moralistes, envahissent de plus en plus le discours social. Rares sont les événements qui surviennent sans qu'on entende une référence à l'éthique, présentée souvent comme le recours ultime qui permettrait de résoudre les interrogations nouvelles et complexes auxquelles la société se trouve désormais confrontée. L'éthique est souvent brandie comme une justification irrévocable ou comme une obligation incontournable ; rarement, cependant, la réflexion s'aventure-t-elle au-delà de considérations superficielles, simplificatrices ou redondantes.

Cette préoccupation pour l'éthique n'est pas près de s'estomper puisqu'elle se trouve étroitement liée à la crise des valeurs qui semble caractériser le changement de siècle et de millénaire. La quête de sens qui marque

Page laissée blanche



MEMBRE DE SCABRINI MEDIA

Québec, Canada
2002

Extrait de la publication